



Lyon, le 16 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale de Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes

Les coopératives agricoles, acteurs clés de la chaîne de valeur alimentaire.

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes a tenu son assemblée générale vendredi 13 avril 2017 à Champagne au Mont d'Or au Village by CA Centre-Est en présence de Jean-Pierre Taite, vice-président de la Région à l'Agriculture, de Michel Sinoir, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, et de plus de 150 adhérents et partenaires.

Patrice Dumas, dont c'était la première en tant que président et Jean de Balathier, délégué régional ont dressé le bilan d'une année 2017 marquée par Etats généraux de l'alimentation.

Quelles conséquences attendre des Etats Généraux de l'Alimentation en 2018 ?

« Les EGA ont ouvert un espoir dans les esprits du monde agricole par la prise de conscience des politiques et des consommateurs à propos du revenu des agriculteurs donc de nos associés coopérateurs. La concertation mise en place entre le monde agricole, les industries agroalimentaires, les associations de consommateurs et les ONG a mis en exergue la nécessité de trouver des solutions pour renforcer la valorisation des produits à la production », a rappelé Patrice Dumas dans son rapport d'orientation.

Olivier Mevel, maître de conférences à l'Université de Bretagne ouest a décrypté le projet de loi au regard de la structure de la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la grande distribution, craignant en conclusion que le triptyque prise en compte du coût de production, encadrement des promotions et augmentation du seuil de revente à perte ne soit un peu trop systémique pour répondre à l'objectif d'une meilleure répartition de la valeur.

Patrice Dumas a pointé des sujets du projet de loi non issus des ateliers des EGA, comme la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires, mais surtout ce qui concerne toutes les coopératives dans leur statut et dans la relation entre l'associé coopérateur et sa coopérative. « Cette relation n'est pas une relation fournisseur-client, a-t-il rappelé. La coopérative étant le prolongement de l'exploitation, la contractualisation prévue par la loi ne doit pas concerner le maillon associé-coopérative, mais ne doit intervenir qu'en aval de la coopérative. »

Des filières territoriales aux marques, créer et partager la valeur

La table ronde qui a suivi a regroupé Dominique Chargé, président de Coop de France agroalimentaire, Patrick Bénézit, secrétaire général adjoint de la FNSEA, Jean-Yves Colomb,

président de la coopérative Dauphinoise et Henri Nigay, président de Nigay SAS et secrétaire de l'ARIA.

Les exemples développés - de la filière œuf à la Dauphinoise, au projet Valomac pour la valorisation des produits issus de l'élevage à l'herbe du Massif central, et à la marque La Nouvelle Agriculture de Terrena - ont démontré qu'en matière de création de valeur, il n'y a pas une solution mais des solutions pour répondre aux attentes des consommateurs.

« Le local est aujourd'hui une réalité alimentaire, a conclu Olivier Mével, les coopératives sont très bien placées pour cela parce qu'elles ont un lien direct avec le territoire à travers leurs adhérents. »

Coopérer pour le bien commun

« L'objectif de la fédération n'est pas de trouver des raisons d'exister, mais d'anticiper les besoins des coopératives par rapport à tous les changements de paradigme que nous pouvons identifier, a déclaré Patrice Dumas, en appelant l'ensemble des Organisations professionnelles agricoles à l'unité. La coopération ne doit pas être qu'une valeur réservée à nos entreprises mais un état d'esprit inter OPA. Ensemble, nous devons développer une communication positive vers la société. Il faut à tous les niveaux, corps intermédiaires ou entreprises, expliquer ce que l'on fait et en apporter les preuves. C'est bien à nous d'expliquer que nous sommes en transition, soucieux de l'environnement, de la santé des consommateurs et du bien-être animal. »

Le grand débat coopératif

« Nous devons faire évoluer notre message sur ce que nous faisons aujourd'hui pour les causes sur lesquelles les citoyens se mobilisent », confirme Dominique Chargé. Cela nécessite de réexaminer le sens de notre action et donc celui de notre communication. Pour cela, Coop de France lance une grande consultation auprès des adhérents et des salariés de coopératives sur l'évolution de leur métier et l'adaptation de leur entreprise coopérative pour mieux prendre en compte les nouvelles attentes de la société.

Michel Sinoir, Directeur régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire a conclu les débats par ces mots « Vous représentez en Auvergne-Rhône-Alpes 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 1 milliard à l'export, mais ce qui intéresse l'Etat ce sont vos valeurs. Vous êtes un interlocuteur ensemblier sur des questions complexes ».

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes en bref :

Président : Patrice Dumas

Délégué régional : Jean de Balathier

300 coopératives agricoles et agroalimentaires

150 filiales

1 700 CUMA

9 milliards d'euros de chiffre d'affaires,

dont 1 milliard à l'export

56 000 agriculteurs coopérateurs

16 000 salariés

Contact presse :

Jean de Balathier

Tél : 04 72 69 91 91

jdebalathier@ara.coopdefrance.coop

www.cdf-raa.coop

Twitter @CoopdeFranceRAA